

Pietro Perrino Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 2 novembre 2018



Objet: Votre demande d'accès à l'information N/D 032 142 000 / 2018-2019-002



La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 19 octobre dernier par courriel et comme formulée, vous désirez obtenir :

- Who are the suppliers of the SQDC and what products do they supply?
- Who are the producers of marijuana in Quebec?

Vous trouverez ci-joint un communiqué de presse émis par la SQDC qui identifie les fournisseurs de la SQDC pour le cannabis.

Par ailleurs, la SQDC ne dispose pas d'un répertoire de tous les producteurs de cannabis au Québec. La SQDC procédera éventuellement à un nouvel appel d'offres et connaîtra alors l'identité des sociétés intéressées à devenir l'un de ses fournisseurs en cette matière. Nous vous soulignons également que des sociétés peuvent produire du cannabis à des fins médicales et que ces sociétés ne sont pas en relations avec la SQDC.

Nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet effet.

Recevez,

l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable de l'accès aux documents,



p.j. PP/ib



Vous cherchez de l'information?

À PROPOS

CARRIÈRES

FOIRE AUX QUESTIONS

NOUS JOINDRE

ENGLISH

11 AVRIL, 2018

LA SAQ SÉCURISE L'APPROVISIONNEMENT EN CANNABIS DE LA FUTURE SOCIÉTÉ **QUÉBÉCOISE DU CANNABIS**

Montréal, le 11 avril 2018 - Le 16 novembre dernier, le gouvernement du Québec déposait le projet de loi n° 157 qui prévoit de confier à la Société des alcools du Québec (SAQ) le mandat de mettre sur pied la future Société québécoise du cannabis (SQDC). Aujourd'hui, la SAQ annonce la signature d'ententes avec six fournisseurs afin d'assurer l'approvisionnement en cannabis de la SQDC. Ces ententes sont évidement conditionnelles à l'adoption du cadre réglementaire nécéssaire par les gouvernements fédéral et provincial.

Compagnies ayant obtenu une entente d'approvisionnement et quantité pour la première année

Hydropothicaire (20 000 Kg) Canopy Growth (12 000 Kg) MedReleaf (8 000 Kg) Aphria (8 000 Kg)

Aurora Cannabis (5 000 Kg) High Park (Tilray) (5 000 Kg)

Ces ententes d'approvisionnement répondent aux prévisions faites pour les besoins de la première phase de déploiement des points de vente de la SQDC. D'autres appels d'offres pourront avoir lieu lors des phases subséquentes d'implantation de la SQDC.

Pour les prochaines ententes, la SQDC continuera d'étudier la provenance de ses approvisionnements afin qu'ils puissent être effectués prioritairement auprès des producteurs situés sur le territoire du Québec. Présentement, trois des six compagnies avec lesquelles la SQDC transigera sont présentes en sol québécois. Les appels d'offres continueront d'être faits dans la mesure permise par les accords commerciaux intergouvernementaux et internationaux conclus par le Québec ou auxquels il s'est déclaré lié en application de la Loi sur le ministère des Relations internationales.

Pour avoir des informations supplémentaires concernant la future Société québécoise du cannabis vous pouvez consulter le www.infocannabis.sag.com

- 30 -

© TOUS DROITS RÉSERVÉS 2018. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS NOUS JOINDRE

ACCESSIBILITÉ